

Séance ordinaire du 11 février 2002

Le Conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de février deux mille deux, à dix-neuf heures trente à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents: les membres du Conseil Lise Brochu-Asselin, Béatrice Demers, Isabelle Demers, Anne Ladouceur, Danielle Roy Marinelli, Jean-Claude Bouchard, Pierre Brochu, Jeannot Demers, Pierre Gagné, André Hamel, Philippe Laberge, Gilles Lehouillier, Alain Lemaire, Jocelyn Olivier et Marc Picard formant quorum sous la présidence du maire Jean Garon.

Assistent à la séance: Jean Dubé, directeur général, Danielle Bilodeau, greffière et Jean Marion, assistant-greffier.

CV-2002-02-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié au point 5 « Dépôt - Procès-verbal des séances spéciales du Comité exécutif des 23 et 30 janvier 2002 » par

l'ajout des mots «et de la séance régulière du 6 février 2002 » ainsi que par l'ajout de l'affaire suivante avant la période d'intervention des membres du Conseil:

« Conseil

Demande au Ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport – Hockey mineur (catégorie Atome) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-02

Période de questions

Une centaine de personnes assistent à la séance. Plusieurs d'entre elles posent des questions et émettent des commentaires. Un citoyen dépose deux certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement.

CV-2002-02-03

Approbation du procès-verbal des séances spéciales des 28 et 29 janvier 2002

Il est proposé par le conseiller Jeannot Demers
Appuyé par la conseillère Danielle Roy Marinelli

D'approuver le procès-verbal des séances spéciales du Conseil de la Ville tenues les 28 et 29 janvier 2002.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-04

Approbation du procès-verbal des séances des mois de novembre et décembre 2001 de certaines des municipalités mentionnées à la Charte de la Ville de Lévis (2000, c. 56)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Jocelyn Olivier

D'approuver le procès-verbal de chacune des séances suivantes :

- ? session extraordinaire du Comité administratif des Chutes-de-la-Chaudière du 28 novembre 2001;
- ? session régulière du Conseil de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière du 18 décembre 2001;
- ? assemblée régulière de la MRC de Desjardins du 12 décembre 2001;
- ? assemblée spéciale du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Rive-Sud de Québec du 19 décembre 2001;
- ? assemblée régulière du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement de l'eau potable St-Romuald/St-Jean du 27 novembre 2001;
- ? assemblée régulière du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police et direction incendie de Charny, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Romuald du 13 décembre 2001;
- ? séance ajournée du Conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy du 27 décembre 2001;
- ? séance spéciale du Conseil de la Ville de Lévis du 17 décembre 2001;

- ? séance régulière du Conseil de la Ville de Charny du 17 décembre 2001;
- ? séance régulière du Conseil de la Ville de Saint-Rédempteur du 3 décembre 2001;
- ? séance spéciale du Conseil de la Ville de Saint-Rédempteur du 3 décembre 2001;
- ? séance spéciale du Conseil de la Ville de Saint-Rédempteur du 12 décembre 2001;
- ? assemblée extraordinaire du Conseil de la municipalité de Pintendre du 27 décembre 2001;
- ? séance spéciale du Conseil de la Ville de Saint-Nicolas du 22 décembre 2001.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-05

Dépôt - Procès-verbal des séances spéciales du Comité exécutif des 23 et 30 janvier 2002 et de la séance régulière du 6 février 2002

Le procès-verbal des séances spéciales du Comité exécutif tenues les 23 et 30 janvier 2002 et de la séance régulière du 6 février 2002 est déposé.

CV-2002-02-06

Approbation du budget 2002 - Office municipal d'habitation de Lévis

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Jeannot Demers

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-08 d'approuver le budget 2002 de l'Office municipal d'habitation de Lévis, tel qu'annexé à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-07

Subvention – Rues Principales Saint-Romuald inc.

Il est proposé par le conseiller Marc Picard
Appuyé par le conseiller Alain Lemaire

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution 2002-02-13, de verser une subvention de 18 000 \$ à Rues Principales Saint-Romuald inc.;

De signer préalablement au versement du solde de la subvention, un protocole d'entente faisant état entre autres des objectifs de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-08

Création de la Commission consultative « Jeunes et Ville »

Il est proposé par le conseiller Pierre Brochu
Appuyé par le conseiller André Hamel

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-19 :

- 1) de créer la Commission consultative « Jeunes et Ville »;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville, afin qu'elles soient adaptées au besoin des jeunes;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Jocelyn Olivier, membre du Conseil, président
 - . Lise Brochu-Asselin, membre du Conseil, membre
 - . Isabelle Demers, membre du Conseil, membre
 - . Marc Picard, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, incluant les jeunes, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-09

Création de la Commission consultative « Aîné(e)s et Ville »

Il est proposé par le conseiller Marc Picard
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-20 :

- 1) de créer la Commission consultative « Aîné(e)s et Ville »;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville, afin qu'elles soient adaptées au besoin des aîné(e)s;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Alain Lemaire, membre du Conseil, président
 - . Lise Brochu-Asselin, membre du Conseil, membre
 - . Béatrice Demers, membre du Conseil, membre
 - . Pierre Gagné, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;

- b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, incluant les aîné(e)s, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-10

Création de la Commission consultative « Femmes et Ville »

Il est proposé par la conseillère Danielle Roy Marinelli
Appuyé par le conseiller Alain Lemaire

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-21 :

- 1) de créer la Commission consultative « Femmes et Ville »;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville, afin qu'elles soient adaptées au besoin des femmes;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Anne Ladouceur, membre du Conseil, présidente
 - . Lise Brochu-Asselin, membre du Conseil, membre
 - . Isabelle Demers, membre du Conseil, membre
 - . Pierre Brochu, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyennes et les citoyens afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-11

Création de la Commission consultative « Handicapé(e)s et Ville »

Il est proposé par le conseiller André Hamel
Appuyé par le conseiller Pierre Gagné

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-22:

- 1) de créer la Commission consultative « Handicapé(e)s et Ville »;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville, afin qu'elles soient adaptées au besoin des handicapé(e)s;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Marc Picard, membre du Conseil, président
 - . Anne Ladouceur, membre du Conseil, membre
 - . Danielle Roy Marinelli, membre du Conseil, membre
 - . Jeannot Demers, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, incluant les handicapé(e)s, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-12

Création de la Commission consultative sur les loisirs, le sport et la vie communautaire

Il est proposé par la conseillère Lise Brochu-Asselin

Appuyé par le conseiller Alain Lemaire

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-23 :

- 1) de créer la Commission consultative sur les loisirs, le sport et la vie communautaire;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville en matière de loisir, de sport et de vie communautaire;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . André Hamel, membre du Conseil, président
 - . Anne Ladouceur, membre du Conseil, membre
 - . Isabelle Demers, membre du Conseil, membre
 - . Jeannot Demers, membre du Conseil, membre
 - . Jocelyn Olivier, membre du Conseil, membre
 - . Marc Picard, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :

- a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-13

Création de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Marc Picard

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-24 :

- 1) de créer la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville en matière d'environnement, d'eau et de qualité de vie;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Jeannot Demers, membre du Conseil, président
 - . Béatrice Demers, membre du Conseil, membre
 - . Pierre Brochu, membre du Conseil, membre
 - . Pierre Gagné, membre du Conseil, membre
 - . Jocelyn Olivier, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-14**Création de la Commission consultative de la culture, des arts et du patrimoine**

Il est proposé par le conseiller Jeannot Demers
Appuyé par le conseiller Jocelyn Olivier

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-25 :

- 1) de créer la Commission consultative de la culture, des arts et du patrimoine;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville en matière de culture, d'art et de patrimoine;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Pierre Brochu, membre du Conseil, président
 - . Lise Brochu-Asselin, membre du Conseil, membre
 - . Béatrice Demers, membre du Conseil, membre
 - . Pierre Gagné, membre du Conseil, membre
- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-15**Création de la Commission consultative d'urbanisme**

Il est proposé par le conseiller Marc Picard
Appuyé par la conseillère Lise Brochu-Asselin

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-26 :

- 1) de créer la Commission consultative d'urbanisme;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville sur les orientations et politiques de la Ville en matière d'urbanisme;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Danielle Roy Marinelli, membre du Conseil, présidente
 - . Béatrice Demers, membre du Conseil, membre
 - . André Hamel, membre du Conseil, membre
 - . Jocelyn Olivier, membre du Conseil, membre

- 4) de donner à la Commission le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 1^{er} mai 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que la Commission entend poursuivre et sur les mandats précis qu'elle entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive de la Commission, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement de la Commission;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire de la Commission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-16

Création du Comité pour l'organisation et la coordination des états généraux sur la famille

Il est proposé par le conseiller André Hamel
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-27 :

- 1) de créer le Comité pour l'organisation et la coordination des états généraux sur la famille;
- 2) de lui donner le mandat d'aviser et de conseiller le Conseil de la Ville relativement à l'organisation et à la coordination des états généraux sur la famille;
- 3) de fixer sa composition provisoire comme suit :
 - . Pierre Brochu, membre du Conseil, président
 - . Isabelle Demers, membre du Conseil, membre
 - . Jocelyn Olivier, membre du Conseil, membre
 - . Marc Picard, membre du Conseil, membre
- 4) de donner au Comité le mandat spécifique de formuler au Conseil de la Ville, avant le 11 mars 2002 :
 - a) des recommandations sur les objectifs que le Comité entend poursuivre et sur les mandats précis qu'il entend se donner pour atteindre ces objectifs;
 - b) des recommandations sur la composition définitive du Comité, de manière à établir la meilleure façon d'associer les citoyens, afin d'atteindre les objectifs fixés;
 - c) des recommandations sur les règles de fonctionnement du Comité;
- 5) de mandater le Directeur général afin qu'il nomme un fonctionnaire à titre de secrétaire du Comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-17**Désignation d'un membre du conseil – Conseil de bassin de la rivière Etchemin**

Il est proposé par la conseillère Danielle Roy Marinelli
Appuyé par la conseillère Lise Brochu-Asselin

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-14, de désigner Pierre Gagné, membre du Conseil de la Ville, pour siéger à titre de représentant de la Ville au sein du Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-18**Désignation de membres du Conseil – Centre local de développement de Lévis**

Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné
Appuyé par le conseiller Jeannot Demers

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-17, de désigner le Maire ainsi qu'Isabelle Demers, Marc Picard et Pierre Brochu, membres du Conseil de la Ville, pour siéger à titre de représentant de la Ville au sein du Centre local de développement de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-19**Désignation de représentants – Office municipal d'habitation de Lévis**

Il est proposé par le conseiller Marc Picard
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-18, de désigner Pierre Gagné et Jeannot Demers, membres du Conseil de la Ville, André Lemire, fonctionnaire de la Ville ainsi que Denis Morin et Guy Dumoulin, résidents, pour siéger à titre de représentants de la Ville au sein de l'Office municipal d'habitation de Lévis pour une période de deux ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-20**Désignation de représentants – Corporation de développement du Vieux-Lévis**

Il est proposé par le conseiller André Hamel
Appuyé par le conseiller Alain Lemaire

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-07, de désigner Pierre Brochu, membre du Conseil de la Ville et Robert Martel, coordonnateur de

l'urbanisme à l'arrondissement de Desjardins, pour siéger à titre de représentants de la Ville au sein de la Corporation de développement du Vieux-Lévis, sans droit de vote mais avec droit de parole, respectivement comme observateur et personne-ressource.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-21

Acquisition d'immeubles et de servitudes – Société québécoise d'assainissement des eaux usées

Il est proposé par le conseiller Alain Lemaire
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE 2002-02-12, d'acquérir à titre gratuit de la Société québécoise d'assainissement des eaux usées les immeubles, les servitudes et les droits de superficie énumérés au projet de contrat annexé à la présente résolution.

D'autoriser le Maire et la Greffière à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-22

Renouvellement de contrats – 911 service d'urgence

Il est proposé par la conseillère Danielle Roy Marinelli
Appuyé par le conseiller Marc Picard

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-02-09, de renouveler pour une période de cinq ans chacun des contrats de fourniture de services du service d'appel d'urgence 911 intervenus avec d'autres municipalités et venant à échéance au cours de l'année 2002.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-23

Participation de la Ville au démarrage et à l'opération de la Ressourcerie de Lévis

Il est proposé par le conseiller Jeannot Demers
Appuyé par le conseiller André Hamel

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-01-16, modifiée par la résolution CE-2002-02-03, d'accorder à la Ressourcerie de Lévis une subvention de 86 \$ la tonne métrique récupérée, pour une période de trois ans et de nommer Pierre Brochu, membre du Conseil de la Ville, pour siéger à titre de représentant de la Ville au sein du Conseil d'administration de cet organisme, sans droit de vote.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-24**Localisation des dépotoirs à neige – Ancienne Ville de Lévis**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Alain Lemaire

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-01-17, d'accepter l'utilisation du dépotoir à neige de l'aréna André-Lacroix pour la période de janvier à avril 2002, dans une proportion de 50% de l'utilisation faite pendant l'hiver 2000-2001, l'utilisation du dépotoir à neige de la rue du Golf et l'utilisation, de jour seulement, du dépotoir à neige de la rue Charles-Rodrigue.

Le Maire appelle le vote.

Ont voté en faveur : les membres du Conseil Lise-Brochu-Asselin, Béatrice Demers, Isabelle Demers, Anne Ladouceur, Danielle Roy Marinelli, Pierre Brochu, Jeannot Demers, Pierre Gagné, André Hamel, Alain Lemaire, Jocelyn Olivier et Marc Picard ainsi que le maire Jean Garon.

Ont voté contre : les membres du Conseil Jean-Claude Bouchard, Philippe Laberge et Gilles Lehouillier

Adoptée à la majorité

CV-2002-02-25**Reconduction – Contrat de transport de neige – Arrondissement Desjardins**

Il est proposé par le conseiller André Hamel
Appuyé par la conseillère Lise Brochu-Asselin

Tel que recommandé par le Comité exécutif, résolution CE-2002-01-18, de reconduire le contrat de transport de neige de l'arrondissement Desjardins intervenu entre l'ancienne Ville de Lévis et les Transporteurs en Vrac de la Rive-sud Inc. aux mêmes conditions, pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} mai 2002.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-26**Avis de motion et demande de dispense de lecture****Règlement CV-003-02 établissant le partage des compétences entre le Conseil de la Ville et les conseils d'arrondissement**

Le conseiller Pierre Brochu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le règlement CV-003-02 établissant le partage des compétences entre le Conseil de la Ville et les Conseils d'arrondissement. Ce règlement a pour objet d'établir le partage des compétences entre le Conseil de la Ville et les Conseils d'arrondissement dans les matières suivantes :

- ? sécurité incendie;
- ? enlèvement des matières résiduelles;
- ? soutien financier d'organismes ayant pour mission le développement local;
- ? parcs et équipements culturels et de loisirs;

- ? organisation des loisirs sportifs et socioculturels et de soutien financier aux organismes oeuvrant dans ce secteur;
- ? rues et routes;
- ? tarification;
- ? plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- ? protection des biens culturels;
- ? réglementation sur la démolition d'immeubles;
- ? constitution de certains comités consultatifs d'urbanisme.

De plus, le conseiller Pierre Brochu demande la dispense de lecture dudit règlement CV-003-02 puisque la Greffière a remis à chacun des membres du Conseil présents une copie du projet de règlement.

CV-2002-02-27

Avis de motion et demande de dispense de lecture Règlement CV-004-02 modifiant le règlement intérieur CV-001-02

La conseillère Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le règlement CV-004-2 modifiant le règlement intérieur CV-001-02. Ce règlement a pour objet de déléguer au Comité exécutif la compétence de signer certains contrats au nom de la Ville.

De plus, la conseillère Isabelle Demers demande la dispense de lecture du règlement CV-004-02 puisque la Greffière a remis à chacun des membres du Conseil présents une copie du projet de règlement.

CV-2002-02-28

Demande au Ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport – Hockey mineur (catégorie Atome)

Attendu que la Fédération Québécoise de hockey sur glace et Hockey Québec souhaitent apporter des modifications importantes au niveau du fonctionnement de l'organisation de hockey au Québec;

Attendu que ces modifications visent la disparition de toutes les classes doubles lettres dans la catégorie Atome;

Attendu que la Fédération Québécoise de hockey sur glace et Hockey Québec désirent éliminer les classes BB dans toutes les catégories de hockey au Québec;

Attendu que ces changements ont pour objectif de diminuer la violence au hockey;

Attendu que ces modifications semblent être issues d'une étude réalisée par la Fédération québécoise de hockey sur glace et Hockey Québec et différents autres intervenants;

Attendu qu'il est important de réduire la violence au hockey en général;

Attendu qu'il est obligatoire d'intervenir en réalisant des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des joueurs, des parents, des organisations et des arbitres;

Attendu que tous les niveaux d'organisation de hockey doivent démontrer leur volonté en participant à une gigantesque campagne de sensibilisation et ce, indépendamment de l'aspect financier de leur ligue (nationale, semi-professionnelle et junior majeure);

Attendu que les responsables de la Fédération Québécoise de hockey et de Hockey Québec démontrent plus de volonté à vouloir régler le problème de la violence au hockey en s'attaquant à la base et ce, au détriment de toutes les ligues et divisions;

Attendu que les gestes disgracieux ne doivent pas demeurer impunis et ce, peu importe la catégorie de hockey et leur impact sur la viabilité financière ou sur l'aspect spectacle;

Attendu que la mise en place de telles mesures proposées par la Fédération Québécoise de hockey sur glace et Hockey Québec aurait pour effet de provoquer la disparition du Tournoi International Atome Lévis Lauzon, d'où une injustice envers cette catégorie de joueurs(es);

Attendu que cette organisation en est à sa 33^{ième} édition de son tournoi, que sa réputation n'est plus à faire et que cette activité doit être maintenue;

Attendu les impacts négatifs qu'entraînera sur les organisations du hockey en général, la disparition de toutes les classes doubles lettres dans la catégorie Atome;

Il est proposé par le conseiller André Hamel
Appuyé par la conseillère Danielle Roy Marinelli

De demander au Ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport d'intervenir dans ce dossier, en interdisant à la Fédération Québécoise de hockey sur glace et Hockey Québec d'éliminer les classes doubles lettres dans la catégorie Atome et de lui suggérer de réaliser une importante enquête sur la violence au hockey dans toutes les ligues et ce, à travers tout le Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2002-02-29

Période d'intervention des membres du Conseil

Un membre du Conseil prend la parole.

CV-2002-02-30

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Un citoyen dépose un article de journal.

CV-2002-02-31

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jeannot Demers
Appuyé par le conseiller Philippe Laberge

De lever la séance à 21h05.